



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 4 juillet 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à 20h08.

M. Mario Charette, directeur du Service de sécurité incendie, est présent jusqu'à 20h40.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

276/04-07-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier :

en ajournant les items suivants au lundi 11 juillet 2011 à 19h30 :

B.8 Refinancement des règlements numéros 68 (2), 88 et 96 et financement des règlements numéros 118, 131 (151) et 174 :

- 8.1 *Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques*
- 8.2 *Résolution de concordance*
- 8.3 *Résolution de courte échéance*

et en reportant les items suivants à une prochaine séance :

F.1 Adoption du règlement numéro 179 décrétant l'exécution de travaux de prolongation de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1675 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

F.2 Règlement numéro 179 : Date de la tenue du registre.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 juin 2011 sur les projets de règlements numéros 180 à 185 inclusivement
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2011

Période de questions du public



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2011
2. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 131 modifié par le règlement numéro 151
3. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165
4. Transfert du surplus affecté vers le surplus non affecté de la Ville
5. Transfert du fonds réservé Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au surplus non affecté de la Ville
6. Mandat à un avocat pour le recouvrement de 4 comptes à recevoir : Abrogation de la résolution numéro 238/06-06-11
7. Appropriation de surplus pour l'achat d'un serveur
8. Refinancement des règlements numéros 68 (2), 88 et 96 et financement des règlements numéros 118, 131 (151) et 174 : - *ajourné*
 - 8.1 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques - *ajourné*
 - 8.2 Résolution de concordance - *ajourné*
 - 8.3 Résolution de courte échéance - *ajourné*

C Gestion administrative

1. Embauche de personnel
2. Programme Climat municipalités : Adoption du budget présenté au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
3. Adoption d'une politique concernant la gestion des dépenses pour des gestes de gratitude à l'égard d'occasions spéciales
4. Entente avec Service Canada en partenariat avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2011-07 sur invitation : Fourniture d'essence pour une partie des années 2011-2012 et 2012-2013 :
 - 1.1 Modification à la résolution numéro 221/24-05-11
 - 1.2 Octroi de contrat
2. Appel d'offres numéro 2011-10 sur invitation : Fourniture de gravier de type MG-12 pour l'entretien des chemins d'hiver

E Avis de motion

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 179 décrétant l'exécution de travaux de prolongation de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1675 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts - *reporté*
2. Règlement numéro 179 : Date de la tenue du registre - *reporté*

G Sécurité publique

1. Approbation de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour le partage de dépenses concernant les pinces de désincarcération devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de L'Ascension
2. Approbation de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour le partage de dépenses concernant les pinces de désincarcération devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de Nominique
3. Demande au ministère des Transports du Québec pour obtenir des services plus adéquats et rapides lors de sinistres

H Transport routier

1. Demande de consentement municipal : Projet de Vidéotron S.E.N.C.
2. Transport Adapté et Collectif des Laurentides

I Hygiène du milieu

1. Acceptation de la proposition de la compagnie « Tim Hortons » relative à une conduite pluviale sous la route 117 Sud

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Réaménagement de la descente de bateaux de la montée Miron / Réservoir Kiamika : octroi du droit foncier du MRNF : abrogation de la résolution numéro 258/06-06-11



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

K Loisirs et culture

1. Approbation de l'entente de prolongation d'utilisation d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, et utilisé par la Ville à des fins de parc et terrains de tennis
2. Demande de subvention pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la montagne du Camping Sainte-Véronique
3. Autorisation de participation au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
4. Adoption d'une politique de subventions aux organismes sociaux, culturels ou sportifs sans but lucratif

L Divers

1. Tournoi de golf de la Fondation du Centre hospitalier des Laurentides et Centre de réadaptation des Hautes-Vallées (CHDL-CRHV)

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

277/04-07-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

278/04-07-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 13 JUIN 2011 SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 180 À 185 INCLUSIVEMENT

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 juin 2011 sur les projets de règlements numéros 180 à 185 inclusivement;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 juin 2011 sur les projets de règlements numéros 180 à 185 inclusivement, soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

279/04-07-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Bouffard, MM. Jean-Louis Boileau, Michel Robidoux et Sylvain Valiquette, quittent la séance. Il est 20h08.

GESTION FINANCIÈRE

280/04-07-11

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUIN 2011

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juin 2011 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 15350 à 15691) :	145 650,74 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	117 164,57 \$
Comptes courants (ch. # 110950 à 111184) :	671 125,66 \$
Total :	933 940,97 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

ADOPTÉE

281/04-07-11

TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 131 MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 151

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 131, modifié par le règlement numéro 151, au montant total de 58 667,88 \$ taxes incluses (coût net de 56 069,07 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 27 juin 2011.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

282/04-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 4 813,33 \$ taxes incluses (coût net de 4 602,08 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 27 juin 2011.

ADOPTÉE

283/04-07-11

TRANSFERT DU SURPLUS AFFECTÉ VERS LE SURPLUS NON AFFECTÉ DE LA VILLE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De transférer du surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité, affectée lors de l'adoption du budget 2010, la somme de 28 000,00 \$ vers le surplus non affecté de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

ADOPTÉE

284/04-07-11

TRANSFERT DU FONDS RÉSERVÉ CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE AU SURPLUS NON AFFECTÉ DE LA VILLE

CONSIDÉRANT que la confirmation du montant de la contribution financière par la Caisse Desjardins de la Rouge a été reçue le 17 mai 2011;

CONSIDÉRANT que le montant de ladite contribution financière s'élève à 100 000,00 \$ et que le coût net de la surfaceuse est de 162 891,25 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a effectué le paiement à même le fonds général dans l'exercice financier 2010;

CONSIDÉRANT que le montant non subventionné fait partie des dépenses d'immobilisations du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la somme de 62 891,25 \$ soit transférée du Fonds réservé CSCVR au surplus non affecté de la Ville centrale.

ADOPTÉE

285/04-07-11

MANDAT À UN AVOCAT POUR LE RECOUVREMENT DE 4 COMPTES À RECEVOIR : ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 238/06-06-11

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 238/06-06-11, adoptée à la séance du 6 juin 2011, concernant un mandat pour le recouvrement de quatre (4) comptes à recevoir.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

286/04-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

APPROPRIATION DE SURPLUS POUR L'ACHAT D'UN SERVEUR

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'un serveur de la compagnie « Service Informatique des Laurentides » au coût net de 9 872, 96 \$, installation incluse.

Que la présente dépense (incluant l'achat et l'installation) soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité.

D'abroger en conséquence la résolution numéro 402/06-12-10 adoptée à la séance du 6 décembre 2010.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

287/04-07-11

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser et/ou d'entériner l'embauche de :

- M. Marc-André Décaire, à titre d'étudiant au poste de préposé général pour le Service des loisirs et de la culture à compter du 9 juin 2011;
- M. Francis Champagne, à titre d'étudiant au poste de préposé au Camping à compter du 23 juin 2011;
- Mme Émilie Raymond, à titre d'étudiante au poste d'animateur pour le camp de jour à compter du 4 juillet 2011;
- Mme Carrol Pépin, au poste temporaire de réceptionniste perception et taxes à compter du 27 juin 2011;
- Mme Marie-France Viger, au poste temporaire d'adjointe administrative à compter du 25 juillet 2011;

conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

288/04-07-11

PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS : ADOPTION DU BUDGET PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP)

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge adopte le budget de 55 567,85 \$ présenté au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du projet relié au Programme Climat Municipalités.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

289/04-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

ADOPTION D'UNE POLITIQUE CONCERNANT LA GESTION DES DÉPENSES POUR DES GESTES DE GRATITUDE À L'ÉGARD D'OCCASIONS SPÉCIALES

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique concernant la gestion des dépenses pour des gestes de gratitude à l'égard d'occasions spéciales;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter une politique concernant la gestion des dépenses pour des gestes de gratitude à l'égard d'occasions spéciales, telle que rédigée et datée du 4 juillet 2011.

Que cette politique soit effective à compter du 4 juillet 2011 et qu'elle fasse partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduite.

ADOPTÉE

290/04-07-11

ENTENTE AVEC SERVICE CANADA EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ (SADC) D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle et son partenaire Service Canada, les autorisant à continuer, pour une période d'un (1) an, afin d'autoriser la SADC à donner à Service Canada le privilège d'utilisation des locaux de la Bibliothèque municipale de la Ville située au 230 rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge, à l'effet de permettre aux employés de Service Canada, selon un horaire préalablement établi, d'offrir à la population de Rivière-Rouge et ses environs, l'accès aux différents services en ligne du Gouvernement du Canada, plus particulièrement, ceux de Service Canada et de ses ministères partenaires.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

291/04-07-11

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-07 SUR INVITATION : FOURNITURE D'ESSENCE POUR UNE PARTIE DES ANNÉES 2011-2012 ET 2012-2013 : MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 221/24-05-11

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De modifier le troisième paragraphe de la résolution numéro 221/24-05-11 de manière à ce que la phrase suivante « pour la période commençant le 11 juillet 2011 jusqu'au 10 avril 2013 » soit remplacée par la phrase suivante « pour la période commençant le 11 juillet 2011 jusqu'au 10 juillet 2013 »

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

292/04-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-07 SUR INVITATION : FOURNITURE D'ESSENCE POUR UNE PARTIE DES ANNÉES 2011-2012 ET 2012-2013 : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2011-07 sur invitation pour la fourniture d'essence pour une partie des années 2011-2012 et 2012-2013, le résultat de l'ouverture des soumissions du 22 juin 2011 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Prix total du litre affiché à la pompe incluant la commission, la taxe d'accise, la taxe routière, la T.P.S. et la T.V.Q. (ligne 1)	Escompte du litre accordé à la Ville à appliquer à l'état de compte mensuel de la Ville sur le nombre total de litres facturé (ligne 2)	Prix net du litre (considéré par la Ville pour l'adjudi- cation du contrat) (ligne 1 moins ligne 2)
STATION SERVICE ET DÉPANNÉUR ABL Le 22 juin 2011 à 12h35	1,299 \$	0,02 \$	1,279 \$

CONSIDÉRANT l'étude de la seule soumission reçue effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, au seul soumissionnaire conforme, soit à « Station Service et Dépanneur ABL », pour la période commençant le 11 juillet 2011 jusqu'au 10 juillet 2013, au prix total du litre affiché à la pompe avec un escompte de deux cents (0,02 \$) du litre d'essence devant être maintenu pendant toute la période du contrat.

Que la fourniture d'essence ordinaire de type sans plomb soit réalisée conformément à l'appel d'offres numéro 2011-07 sur invitation du 24 mai 2011 et portant l'identification « Fourniture d'essence pour une partie des années 2011-2012 et 2012-2013 ».

ADOPTÉE

293/04-07-11

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-10 SUR INVITATION : FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-12 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents d'appel d'offres numéro 2011-10 sur invitation de la Ville relatifs au dossier en titre, tels que préparés et datés du 4 juillet 2011.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite auprès des compagnies choisies par le directeur général, M. Alain Deslauriers, pour la fourniture de dix mille tonnes métriques (10 000 t.m.) de gravier de type MG-12 (0-1/2'') pierre supplémentaire (mélange spécial) pour l'entretien des chemins d'hiver.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Que le matériel soit disponible en tout temps entre la date d'acceptation de la soumission et le 21 octobre 2011.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, ou Mme Lise Cadieux, greffière adjointe de la Ville.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « SOUMISSION FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-12 » jusqu'à 14h00, le 28 juillet 2011 au bureau de la Ville, pour être ouvertes publiquement par le greffier, ou son substitut, le 28 juillet 2011 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

294/04-07-11

APPROBATION DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LE PARTAGE DE DÉPENSES CONCERNANT LES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION DEVANT INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour le partage de dépenses concernant les pinces de désincarcération devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de L'Ascension, telle que préparée.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

295/04-07-11

APPROBATION DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LE PARTAGE DE DÉPENSES CONCERNANT LES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION DEVANT INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour le partage de dépenses concernant les pinces de désincarcération devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de Nominingue, telle que préparée.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

296/04-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR OBTENIR DES SERVICES PLUS ADÉQUATS ET RAPIDES LORS DE SINISTRES

CONSIDÉRANT qu'un sinistre majeur est survenu aux abords de la rue L'Annonciation Sud le dimanche 19 juin 2011, à compter de 15h15, puisqu'un bâtiment centenaire situé au 200 à 212 rue L'Annonciation Sud et connu sous le nom de « Chez Onésime » a été la proie des flammes;

CONSIDÉRANT qu'après avoir été dépêchés sur les lieux, les pompiers de Rivière-Rouge, n'ont eu d'autre choix que de réclamer de la Sûreté du Québec qu'elle érige un large périmètre de sécurité étant donné la présence de réservoirs de propane entre le commerce en flamme et la Bibliothèque municipale, lequel périmètre a eu pour effet d'interrompre la circulation automobile sur la rue L'Annonciation Sud;

CONSIDÉRANT que la rue L'Annonciation Sud est sous la juridiction du ministère des Transports et qu'à ce moment de la journée, elle était très achalandée à l'issue d'une fin de semaine où les gens retournaient vers le nord ou le sud de la province pour regagner leur domicile;

CONSIDÉRANT le périmètre de sécurité et la présence de véhicules et d'équipements de sécurité incendie sur la rue L'Annonciation Sud, il a été décidé dès le départ, d'établir un contournement de la circulation provenant du nord vers le chemin de La Macaza pour permettre aux automobilistes de reprendre la route 117 à Labelle et ce, à partir de l'intersection de la rue L'Annonciation et de la rue du Pont, à Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que dès l'établissement du périmètre de sécurité, il a été requis au ministère des Transports du Québec de dépêcher rapidement sur les lieux des effectifs pour assurer la fluidité de la circulation à ladite intersection;

CONSIDÉRANT que ce n'est qu'environ deux heures plus tard que des effectifs du ministère des Transports du Québec se sont présentés sur les lieux pour assumer cette tâche;

CONSIDÉRANT que dans l'intervalle, des effectifs du Service de sécurité incendie de la Ville et une brigadière scolaire se sont improvisés pour faire la circulation alors que cette tâche incombait aux effectifs du ministère des Transports du Québec et obligeait le Service de sécurité incendie de la Ville à requérir des effectifs supplémentaires;

CONSIDÉRANT que les délais du ministère à répondre à cette demande d'intervention sont inacceptables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transport du Québec de prendre les dispositions nécessaires pour donner des services plus adéquats et plus rapides lors de sinistres requérant les services des employés de ce ministère.

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Luc Cossette, directeur des Laurentides-Lanaudière au ministère des Transports du Québec, à M. Pierr Thibault, chef du Centre de services Mont-Laurier au ministère des Transports du Québec, et au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

TRANSPORT ROUTIER

297/04-07-11

DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL : PROJET DE VIDÉOTRON S.E.N.C.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De consentir à la demande de la compagnie « Vidéotron S.E.N.C. » présentée à la Ville le 22 juin 2011 pour l'installation aérienne de câble sur toron CSPN existant et installation de câble nouveau sur toron VI aux abords la route 117, suivant le numéro de projet 4034895-001.

D'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'intervention présentée par Vidéotron S.E.N.C.

De demander à Vidéotron S.E.N.C. de poser ses câbles le plus haut possible dans les poteaux.

ADOPTÉE

298/04-07-11

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a conclu une entente avec Transport Adapté et Collectif des Laurentides pour la fourniture d'un transport collectif sur le territoire de Rivière-Rouge;

ATTENDU que le contrat de transport par autobus intervenu entre Transport Adapté et Collectif des Laurentides et le transporteur prend fin le 17 septembre 2011 mais contenait une clause de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2011;

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge reconnaît l'importance d'offrir un tel service à sa population et constate une augmentation de la clientèle pour ce service;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge donne son accord à Transport Adapté et Collectif des Laurentides pour prolonger le contrat du transporteur jusqu'au 31 décembre 2011 et à en assumer sa part des coûts à même ses revenus ou autres subventions.

Que la présente résolution soit acheminée à la MRC d'Antoine-Labelle, à la MRC des Laurentides, au Transport Adapté et Collectif des Laurentides et à la Corporation Transport région Mont-Laurier.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

299/04-07-11

ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE LA COMPAGNIE « TIM HORTONS » RELATIVE À UNE CONDUITE PLUVIALE SOUS LA ROUTE 117 SUD

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

D'accepter la proposition de la compagnie « Tim Hortons » à l'effet de partager, avec cette entreprise à 50 %, la facture du contracteur qu'elle a retenu pour traverser, sous la route 117 Sud, la conduite pluviale desservant le lot 42-85 du rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand, pour que cette conduite se jette dans le canal d'irrigation situé du côté est de cette voie de circulation, étant entendu que cette participation de la Ville sera d'un maximum de 6 000,00 \$ plus les taxes et sera payable sur présentation d'une facture s'y rapportant, après la réalisation des travaux.

Que cette dépense soit prise à même le surplus affecté de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité pour l'entretien des chemins prévue à la résolution numéro 186/02-05-11.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

300/04-07-11

RÉAMÉNAGEMENT DE LA DESCENTE DE BATEAUX DE LA MONTÉE MIRON/ RÉSERVOIR KIAMKA : OCTROI DU DROIT FONCIER DU MRNF : ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 258/06-06-11

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 258/06-06-11 relative au sujet en titre, adoptée à la séance du 6 juin 2011.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

301/04-07-11

APPROBATION DE L'ENTENTE DE PROLONGATION D'UTILISATION D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE, DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE, ET UTILISÉ PAR LA VILLE À DES FINS DE PARC ET TERRAINS DE TENNIS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de prolongation d'utilisation d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, et utilisé par la Ville à des fins de parc et terrains de tennis, devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, telle que préparée.

D'autoriser MM. les conseillers André Tremblay et Denis Lacasse à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

302/04-07-11

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Rivière-Rouge à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville, une demande de subvention pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la montagne du Camping Sainte-Véronique de la Ville de Rivière-Rouge, dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, année 2011-2012, et tout document s'y rapportant.

ADOPTÉE

303/04-07-11

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL (AQLM)

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur et la directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture à participer au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) devant avoir lieu à Rimouski du 5 au 7 octobre 2011 et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

De rembourser les frais encourus sur présentation d'une demande de remboursement de dépenses, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

304/04-07-11

ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS OU SPORTIFS SANS BUT LUCRATIF

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique de subventions aux organismes sociaux, culturels ou sportifs sans but lucratif, dont l'objectif d'une telle politique est d'assurer une distribution équitable et transparente des montants accordés à différents organismes sociaux, culturels ou sportifs sans but lucratif selon les projets qui seront bénéfiques pour la qualité de vie de différents groupes de la collectivité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'adopter une politique de subventions aux organismes sociaux, culturels ou sportifs sans but lucratif, telle que rédigée et datée du 4 juillet 2011.

Que cette politique soit effective à compter du 4 juillet 2011 pour toute demande de subvention à compter de l'année 2012 et qu'elle fasse partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduite.

ADOPTÉE

DIVERS

305/04-07-11

TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES ET CENTRE DE RÉADAPTATION DES HAUTES-VALLÉES (CHDL-CRHV)

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

De procéder à l'achat de sept (7) billets au coût de 165,00 \$ chacun ainsi qu'une commandite de 1 200,00 \$ pour le tournoi de golf bénéfique de la Fondation du Centre hospitalier des Laurentides et Centre de réadaptation des Hautes-Vallées (CHDL-CRHV) qui aura lieu le 29 août 2011.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par le public.

306/04-07-11

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au lundi 11 juillet 2011 à 19h30 et que l'ordre du jour comprenne, entre autres, les sujets suivants :

1. Refinancement des règlements numéros 68 (2), 88 et 96 et financement des règlements numéros 118, 131 (151) et 174 :
 - 1.1 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
 - 1.2 Résolution de concordance
 - 1.3 Résolution de courte échéance.

Il est 20h40.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du Conseil municipal du 4 juillet 2011, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 11 juillet 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents.

307/11-07-11

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 4 juillet 2011 à la suite de son ajournement. Il est 19h30.

ADOPTÉE

308/11-07-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe en remplaçant l'item B.1 de l'ordre du jour de la présente séance par l'item B.1 suivant :

B.1 Refinancement des règlements numéros 68, 88 et 96 et financement des règlements numéros 118, 131 et 174 :

- 1.1 *Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques*
- 1.2 *Résolution de concordance*
- 1.3 *Résolution de courte échéance.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 306/04-07-11 adoptée le 4 juillet 2011.

A Ouverture

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

B Gestion financière

1. Refinancement des règlements numéros 68, 88 et 96 et financement des règlements numéros 118, 131 et 174 :
 - 1.1 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
 - 1.2 Résolution de concordance
 - 1.3 Résolution de courte échéance

C Gestion administrative

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2011-09 : Fourniture et pose de matériel bitumineux sur une partie de la montée du Lac-Lanthier : Addenda numéro 1 du 7 juillet 2011
2. Appel d'offres numéro 2011-08 : Location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Suivi
3. Appel d'offres numéro 2011-11 : Location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge

E Avis de motion

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

I Hygiène du milieu

1. Délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour le projet du ministère des Transports du Québec visant la prolongation du réseau d'aqueduc de la Ville pour desservir le réseau privé Bellevue

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

K Loisirs et culture

1. Adoption du budget de la Fête champêtre 2011

L Divers

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Deborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

GESTION FINANCIÈRE

309/11-07-11

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 68, 88 ET 96 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 118, 131 ET 174 : ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéros 68, 88, 96, 118, 131 et 174, la Ville de Rivière-Rouge souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 25 juillet 2011, au montant de 2 551 000,00 \$;

ATTENDU QU' à la suite de cette demande, la Ville de Rivière-Rouge a reçu les deux (2) soumissions conformes détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,62800	128 000,00 \$	1,50000 %	2012	2,95526 %
		132 000,00 \$	1,70000 %	2013	
		136 000,00 \$	2,10000 %	2014	
		141 000,00 \$	2,40000 %	2015	
		2 014 000,00 \$	2,70000 %	2016	
Financière Banque Nationale inc.	98,28900	128 000,00 \$	1,55000 %	2012	3,07768 %
		132 000,00 \$	1,65000 %	2013	
		136 000,00 \$	2,00000 %	2014	
		141 000,00 \$	2,40000 %	2015	
		2 014 000,00 \$	2,75000 %	2016	

ATTENDU QUE l'offre provenant de la firme Valeurs Mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'émission d'obligations au montant de 2 551 000,00 \$ de la Ville de Rivière-Rouge soit adjugée à la firme Valeurs Mobilières Desjardins inc.

Que demande soit faite à cette dernière de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

Que la mairesse et la trésorière soient autorisées à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Que CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents et que le Conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, que le Conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

310/11-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 68, 88 ET 96 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 118, 131 ET 174 : RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rivière-Rouge souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 551 000,00 \$:

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
68	116 100,00 \$
88	197 200,00 \$
96	99 400,00 \$
118	682 580,00 \$
131	1 384 605,00 \$
174	71 115,00 \$

ATTENDU QUE pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 551 000,00 \$.

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 25 juillet 2011.

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS.

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

Que, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Caisse Desjardins de la Rouge, située au 550, rue L'Annonciation Nord, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0.

Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 25 janvier et le 25 juillet de chaque année.

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7)*.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Rivière-Rouge, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE

311/11-07-11

**REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 68, 88 ET 96 ET
FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 118, 131 ET 174 :
RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 551 000,00 \$, effectué en vertu des règlements numéros 68, 88, 96, 118, 131 et 174, la Ville de Rivière-Rouge émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 25 juillet 2010); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 68, 88, 96, 118, 131 et 174, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

312/11-07-11

**APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-09 : FOURNITURE ET POSE DE
MATÉRIEL BITUMINEUX SUR UNE PARTIE DE LA MONTÉE DU LAC-
LANTHIER : ADDENDA NUMÉRO 1 DU 7 JUILLET 2011**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'addenda numéro 1 daté du 7 juillet 2011 préparé par la Ville relatif à l'appel d'offres public en cours numéro 2011-09 de la Ville concernant la fourniture et la pose de matériel bitumineux sur une partie de la montée du Lac-Lanthier.

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 271/27-06-11 adoptée le 27 juin 2011 se rapportant au sujet, aux contenus et aux documents précités.

ADOPTÉE

**APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-08 : LOCATION DU RESTAURANT ET
DU BAR AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA
ROUGE : SUIVI**

Pour faire suite à l'appel d'offres public numéro 2011-08 pour la location relative à l'utilisation, à l'opération et à la gestion du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), le résultat de l'ouverture des soumissions du 29 juin 2011 est le suivant : « aucune soumission n'a été reçue à la Ville avant 14h00 le 29 juin 2011 ».



No de résolution
ou annotation

313/11-07-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-11 : LOCATION DU RESTAURANT ET DU BAR AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents d'appel d'offres numéro 2011-11 de la Ville relatifs au dossier en titre, tels que préparés et datés du 11 juillet 2011.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande à nouveau des soumissions publiques scellées pour la location relative à l'utilisation, à l'opération et à la gestion du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Que les soumissionnaires prévoient un contrat pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012. Ce contrat de location pourrait être renouvelé annuellement pour une période maximale de trois (3) ans à compter du 1^{er} septembre 2012.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 22 juillet 2011 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 10.00 \$ taxes incluses et que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, ou Mme Sophie La Beaume, directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture, ou M. Pierre St-Onge, greffier de la Ville.

Que les soumissionnaires respectent les spécifications décrites au nouveau devis de la Ville et les exigences contenues au nouvel appel d'offres de la Ville datés du 11 juillet 2011 et que seules les soumissions présentées sur les formulaires de la Ville soient acceptées.

Qu'à la demande de la Ville, les soumissionnaires présentent des preuves de solvabilité. Que les soumissions soient valides pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « SOUMISSION LOCATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 18 août 2011 au bureau de la Ville, pour être ouvertes publiquement par le greffier de la Ville, ou son substitut, le 18 août 2011 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié deux (2) semaines consécutives à compter du ou vers le 21 juillet 2011 dans les journaux suivants :

- dans l'édition du journal L'Information du Nord couvrant les secteurs Sainte-Agathe, Mont-Tremblant et Vallée de la Rouge;
- dans l'édition du journal Le Choix couvrant les secteurs Mont-Laurier et région et le secteur Maniwaki.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011

HYGIÈNE DU MILIEU

314/11-07-11

DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR LE PROJET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC VISANT LA PROLONGATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE POUR DESSERVIR LE RÉSEAU PRIVÉ BELLEVUE

CONSIDÉRANT que suite aux travaux de contournement de la route 117, dont le ministère des Transports du Québec (MTQ) agit à titre de maître d'œuvre, la source d'eau potable d'un réseau privé d'aqueduc isolé, soit celle du réseau « Aqueduc Bellevue inc. » a été contaminée, dans le secteur L'Annonciation de la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que le MTQ désire fournir de l'eau de qualité aux propriétaires reliés à l'aqueduc privé « Aqueduc Bellevue inc. »;

CONSIDÉRANT que la solution mise de l'avant par le MTQ, et retenue par le Conseil municipal, consiste à la prise en charge par le MTQ de la prolongation du réseau d'aqueduc de la Ville de Rivière-Rouge sur la rue L'Annonciation Nord jusqu'au réseau privé « Aqueduc Bellevue inc. » avec la mise en place de quatre (4) bornes-fontaines dans ce nouveau segment;

CONSIDÉRANT qu'un récent rapport des ingénieurs retenus par la Ville conclut que le réseau d'aqueduc a la capacité pour fournir de l'eau potable en quantité et à une pression suffisante pour desservir le réseau privé « Aqueduc Bellevue inc. »;

CONSIDÉRANT l'urgence de fournir de l'eau potable aux citoyens du réseau privé Bellevue et que le MTQ obtienne, le plus rapidement possible, le certificat d'autorisation du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour ce projet;

CONSIDÉRANT que les travaux devraient débuter en septembre 2011 et être terminés avant la période de gel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs de hâter la délivrance du certificat d'autorisation pour le projet du ministère des Transports du Québec (MTQ) visant la prolongation du réseau d'aqueduc de la Ville de Rivière-Rouge pour desservir le réseau privé « Aqueduc Bellevue inc. ».

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

315/11-07-11

ADOPTION DU BUDGET DE LA FÊTE CHAMPÊTRE 2011

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge adopte le budget de 40 000,00 \$ pour la tenue de la Fête champêtre organisée par le Service des loisirs et la culture de la Ville, devant avoir lieu du 15 au 17 juillet 2011, dont un montant de 15 000,00 \$ provient du budget d'opération de l'Agglomération de Rivière-Rouge.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

**SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2011**

Que la Ville de Rivière-Rouge assume tout déficit lié à cet évènement à même son budget d'opération.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général présents répondent aux questions adressées par le public.

316/11-07-11

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h50.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Déborah Bélanger

Lise Cadieux